

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2017 PROCES VERBAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués en séance extraordinaire le Lundi 03 juillet 2017 à 18 H 00, salle de la mairie selon l'ordre du jour suivant :

- Secrétaire de séance
- Organisation du temps scolaire
- Délibération : travaux RD 33

Le Maire,

Jean-François FREROT

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, salle de la mairie le Lundi 03 juillet 2017 à 18 H 00 sous la présidence de Monsieur Jean-François FREROT, Maire.

Sont présents : Messieurs Jean-François FREROT - Jean-Louis CITERNE - Eric DEREGARD - Olivier PETITFRERE - Stéphane CHEZE - Michaël JACQUES - Nicolas AUDAS - Francis DAUCHY
Mesdames Annick THELIER - Françoise DUBOIS

Absents excusés : Mesdames Nadia BOROWY - Murielle AMBERT - Patricia D'INNOCENTE
Peggy GUILLON qui donne pouvoir à M. Olivier PETITFRERE

Absent : /

Monsieur le Maire désigne Monsieur Eric DEREGARD en tant que secrétaire de séance.

DELIBERATION : ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PUBLIQUES

Après avoir entendu les explications nécessaires de Monsieur PETITFRERE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononcent, conformément à l'avis du conseil d'école extraordinaire du 30 juin 2017, pour un retour à la semaine de 4 jours en 8 demi-journées de 3 heures à compter de la rentrée scolaire 2017/2018 :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires suivants :

- 8 H 30 à 11 H 30
- 13 H 30 à 16 H 30

Le Conseil Municipal a toujours dit qu'il suivrait l'avis du conseil d'école.

DELIBERATION : TRAVAUX RD 33

Monsieur CITERNE a rencontré, avec Monsieur le Maire, le représentant du Conseil Départemental pour les travaux sur la RD33.

Après avoir entendu les explications nécessaires de Monsieur CITERNE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident que la Commune de Lumes assurera l'entretien et la gestion des équipements qu'elle va réaliser à compter de ce jour dans l'emprise départementale RD 33, devant les parcelles 106 - 107 - 108 de la Route de Novion.

Eric DEREGARD informe les élus que les enfants du CME ont obtenu le 3^{ème} prix du concours photo de l'EPAMA. Il en profite pour les féliciter de ce brillant résultat.

La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 25.

La Secrétaire de séance

Eric DEREGARD



Le Maire,

Jean-François FREROT

